

Avis public d'élection

Municipalité Notre-Dame-des-Bois

Date du scrutin 5 mai 2024

Par cet avis public, Kim Leclerc, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller district # 3
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 22 mars au 5 avril 2024

Horaire

Lundi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mardi	De 9h00 à 12h00	
Mercredi	De 9h00 à 12h00	
Jeudi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00

Attention : le vendredi 5 avril 2024 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 5 mai 2024 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 28 avril 2024 de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Johanne Carrier
5. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : Joannie Bouchard
6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse administration@notredamedesbois.qc.ca

Téléphone 819-888-2724 poste 102

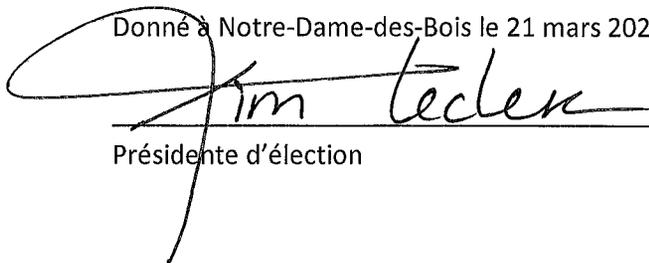
Adjointe

Adresse sec.aux@notredamedesbois.qc.ca

Téléphone 819-888-2724 poste 105

Signature

Donné à Notre-Dame-des-Bois le 21 mars 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jim Leclerc". The signature is written over a horizontal line. The first letter "J" is large and loops around. The name "Leclerc" is written in a cursive style.

Présidente d'élection